

**Commune de SAVIN – Convention de fonds de concours
 ANNEXE 3 de la convention – Délibération n°21_12_16_561 du 16/12/2021**

2022 - ACTUALISATION DE L'ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE HORS TAXE

OPERATIONS	Cout global HT	Part CAPI 2021	Part communale 2021 (TTC moins le FCTVA, 16,404%)	Part CAPI 2022	Part communale 2022 (TTC moins le FCTVA, 16,404%)
TRAVAUX COURANTS					
			45 675.09 € TTC		35 178.02 € TTC
Chemin de Premins et chemin de Chapèze à Demptézieu	130 442.56 €	92 379.99 € HT	(*) Soit en FCTVA : 38 182.55 €		
Aménagements sécuritaires chemin Saint Martin	74 940.43 €			45 625.41 € HT	(*) Soit en FCTVA : 29 407.42 €
Récapitulatif du Fonds de Concours en FCTVA					29 407.42 €

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

8388601

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 22/12/2022

Retour Préfecture : 22/12/2022

(*) Les montants de participation seront appelés sur la base du FCTVA, soit le montant TTC x 16.404 %.

CADRE ESTIMATIF
Lot 2 - MOULIN BTP / DE FILIPPIS

Marché notifié le 07/12/2020

Aménagements sécuritaires chemin St Martin - SAINT-SAVIN

Révision au
07/06/2022

VENTILATION

N° Prix	Désignation	Unité	Quantités	Prix	Montant	CAPI	ST SAVIN
SERIE - GENERALITES							
g.100 - FRAIS DE CHANTIER							
g.101	CONSTAT D'HUISSIER	FT	1,00	1 060,75	1 060,75	1 060,75 €	- €
g.102	INTERVENTION DU LABORATOIRE POUR REALISATION DE CAROTTAGE EN VUE D'UNE ANALYSE HAP ET AMIANTE	FT	1,00	1 075,75	1 075,75	1 075,75 €	- €
g.102.a	LE FORFAIT, pour une intervention d'une demi-journée permettant la réalisation de 1 à 10 carottes	FT	1,00	1 075,75	1 075,75	1 075,75 €	- €
g.103	RECHERCHE AMIANTE ET HAP SUR CAROTTES	FT	1,00	599,55	599,55	599,55 €	- €
g.103.2	- Recherche HAP et AMIANTE uniquement pour une à trois couches d'enrobés d'une carotte (couche de roulement et couches d'assises)	FT	1,00	599,55	599,55	599,55 €	- €
(*) IDRIM , note n°27 de dé cembre 2013, portant sur la responsabilité des maîtres d'ouvrage et dispositions à prendre lors d'opérations de fraisage, de démolition, de recyclage ou de réutilisation d'enrobés bitumineux							
g.104	CONTROLE DE PORTANCE ESSAI A LA PLAQUE LE FORFAIT, pour une intervention d'une demi-journée permettant la réalisation de 1 à 10 essais :	FT	1,00	1 458,54	1 458,54	1 458,54 €	- €
g.200 - ETUDES							
g.201	ETUDES D'EXECUTION /SPECIFICATION TECHNIQUES DETAILLEES Il sera réglé en deux fractions : * 70 % à la fin de la période de préparation, une fraction égale à 25% sera réglée si toutes les études demandées ont été fournies en temps utile. Dans le cas contraire, ce règlement sera bloqué jusqu'à l'obtention des documents, * 30% à la remise des documents définitifs en fin de chantier.	FT	1,00	895,88	895,88	895,88 €	- €
g.201.b	LE FORFAIT pour un chantier compris entre 50 001 et 100 000 € HT	FT	1,00	895,88	895,88	895,88 €	- €
g.202	RECOLEMENT Ce prix rémunère, au forfait, son utilisation étant soumise à validation exclusive du maître d'ouvrage, les frais d'établissement et la fourniture des dossiers de récolement par phase des ouvrages conformes à l'exécution.	FT	1,00	544,21	544,21	544,21 €	- €
g.202.1	Récolement de surface Voirie	FT	1,00	544,21	544,21	544,21 €	- €
g.202.1.b	LE FORFAIT pour un linéaire compris entre 101 et 500 ml	FT	1,00	544,21	544,21	544,21 €	- €
g.300 - SIGNALISATION PROVISoire DE CHANTIER							
g.301	SIGNALISATION DE CHANTIER	FT	1,00	1 291,35	1 291,35	1 291,35 €	- €
g.301.c	LE FORFAIT pour un montant de travaux supérieur > à 50 001 € HT	FT	1,00	1 291,35	1 291,35	1 291,35 €	- €
g.302	PLUS VALUE POUR MISE EN ŒUVRE D'UNE SIGNALISATION FEUX TRICOLORES DE CHANTIER PAR Ce prix s'applique à l'unité en plus-value au prix G.301 précité, pour la mise en place d'une signalisation par feux tricolores pour la mise en œuvre de circulation alternée.	U	1,00	996,18	996,18	996,18 €	- €
g.302.c	PLUS VALUE pour un montant de travaux supérieur à 50 001 € HT :	U	1,00	996,18	996,18	996,18 €	- €
g.303	PANNEAU D'INFORMATION DE CHANTIER Ce prix s'applique à l'unité et comprend :	U	1,00	1 131,09	1 131,09	- €	- €
g.303.2	Panneau simple, texte et logo uniquement, format 3000mmx2000mm	U	1,00	1 131,09	1 131,09	- €	- €
g.304	SEPARATEURS DE VOIES PLASTIQUES	ML	100,00	6,92	692,00	692,00 €	- €
g.304.b	LE METRE LINEAIRE pour une durée supérieure > 15 jours :	ML	100,00	6,92	692,00	692,00 €	- €
g.307	POSE DE PANNEAU D'INFORMATION DE CHANTIER	U	2,00	145,28	290,56	290,56 €	- €
SERIE - TERRASSEMENTS / DEMOLITIONS							
t.100 - TRAVAUX PREPARATOIRES							
t.103	CONSTRUIRE SANS DETRUIRE Marquage piquetage initial d'un chantier (article R 554-27 du Code de l'Environnement) et article 3.3 du CCTP.	ML	400,00	1,35	540,00	540,00 €	- €
t.103.2	- En Zone péri-urbaine	ML	400,00	1,35	540,00	540,00 €	- €
t.104	MAINTIEN DU MARQUAGE PIQUETAGE Maintien du marquage piquetage initial d'un chantier pendant toute la durée des travaux (article R 554-27 du Code de l'Environnement).	ML	400,00	0,29	116,00	116,00 €	- €
t.104.2	- En Zone péri-urbaine	ML	400,00	0,29	116,00	116,00 €	- €
t.111	DEPOSE DE SIGNALISATION DE POLICE	U	5,00	110,69	553,45	553,45 €	- €
t.200 - DEMOLITION							
t.204	DEPOSE DE BORDURES DE TROTTOIRS ET D'LOT EN BETON Ce prix rémunère, la dépose soignée des bordures.	ML	8,00	8,08	64,64	32,32 €	32,32 €
t.205	DECOUPE DE CHAUSSEE A LA SCIE Ce prix s'applique au mètre linéaire de chaussée découpée aux endroits de raccordement du projet sur l'existant et, si besoin, découpe sur grave bitume après renforcement.	ML	518,00	4,96	2 569,28	2 569,28 €	- €
t.206	DEMOLITION DE CHAUSSEE EN ENROBES Ce prix rémunère, au mètre carré, les démolitions de chaussées non conservées quels que soient les matériaux constituant le corps de chaussée et la couche de roulement, la démolition des bordures (autres que pierre naturelle) et des caniveaux en bord de chaussée.	M2	455,00	5,99	2 725,45	2 725,45 €	- €
t.206.a	Pour une épaisseur comprise entre 5 et 25 cm.	M2	455,00	5,99	2 725,45	2 725,45 €	- €

t.300 - TERRASSEMENTS							
t.306 DECAISSEMENT							
t.306.c	POUR DES EXCAVATIONS SUR ACCOTEMENT (BORD DE CHAUSSEE, LARGEUR 1,50 M A 3,50M X 0,30 DE PROFONDEUR)	M3	143,00	38,28	5 474,04	2 737,02 €	2 737,02 €
t.314 MATERIAUX D'APPORTS RECYCLES							
Ce prix concerne les matériaux de type GRD mixte (Grave de recyclage de démolition ou équivalent. (Article 5.3 du CCTP)							
314.a	GRD 0/80 - GR1 mixte	M3	65,00	34,82	2 263,30	1 131,65 €	1 131,65 €
t.400 - AUTRES PRESTATIONS							
t.407 MISE A LA COTE D'OUVRAGE							
407.e	L2T	U	3,00	209,84	629,52	629,52 €	- €
407.d	Mise à la cote de bouche à clé et vanne gaz	U	3,00	59,96	179,88	179,88 €	- €
407.e.1	mise à la cote de tampon assainissement sous chaussée (avec le remplacement du tampon). Les tampons existants seront remplacés par des fontes articulés de type PAMREX (P.A.M) ou similaire, mais avec l'aval du maître d'ouvrage.	U	5,00	358,59	1 792,95	1 792,95 €	- €
407.f.1	mise à la cote de grilles eaux pluviales (avec remplacement de la grille fonte) Dimension moyenne de 500x500	U	6,00	290,55	1 743,30	1 743,30 €	- €
t.408	ENGAZONNEMENT DES SURFACES	M2	30,00	4,27	128,10	- €	128,10 €
SERIE - CHAUSSEES ET TROTTOIRS							
v.100 - BORDURES ET CANIVEAUX EN BETON							
v.101 BORDURES DE TROTTOIRS							
v.101.1	Bordures de type T2	ML				- €	- €
v.101.2	Bordure de type T2 charretières	ML					
v.101.7	Bordures de type P1	ML	101,00	36,32	3 668,32	1 834,16 €	1 834,16 €
v.300 - CHAUSSEES							
v.301 FRAISAGE/RABOTTAGE DE CHAUSSEE							
v.302	DECOUPAGE DE CHAUSSEE POUR ANCRAGE ENROBES	ML	10,00	28,47	284,70	284,70 €	- €
v.305	COUCHE D'IMPREGNATION	M2	780,00	1,62	1 263,60	631,80 €	631,80 €
BETONS BITUMINEUX A CHAUD POUR COUCHE DE ROULEMENT ET/OU LIAISON - NORMALISATION EUROPEENNE - MARQUAGE CE							
v.308 BETON BITUMINEUX SEMI GRENU (EB-BBSG)							
v.308.b	EB 10 BBSG 0/10 CL3	T	98,00	117,46	11 511,08	7 873,08 €	3 638,00 €
v.313	BETON BITUMINEUX SEMI GRENU (EB-BBSG)						
v.400 - STATIONNEMENTS, TROTTOIRS ET PLACES							
v.401 GRAVE NON TRAITEE 0/31,5							
v.401.a	Grave non traitée 0/31,5 sur stationnement, places et trottoirs	M3	78,00	116,22	9 065,16	4 532,58 €	4 532,58 €
v.700 - EQUIPEMENTS DE SECURITE							
v.716 BARRIERE BOIS POUR CHEMINEMENT CYCLABLE							
v.716.1	Type « Rondino » ou équivalent, en frise rabotée verticale, appuis droits ø 100 mm avec un entraxe tous les 2 ml. Hauteur hors sol de 1200 mm	ML	106,00	121,07	12 833,42	- €	12 833,42 €
v.800 - SIGNALISATION HORIZONTALE							
v.803 LIGNE DISCONTINUE							
v.803.4.a	T2 3U - Ligne de rive chaussée ou Unidirectionnelle (U=5cm)	ML	745,00	1,38	1 028,10	1 028,10 €	- €
v.805 MARQUAGES SINGULIERS							
v.805.1.a	Pictogramme « vélo », dimension 0,80 m x 1,28 m, de couleur blanche, sans cadre, ni fond vert	U	19,00	8,42	159,98	159,98 €	- €
v.805.10	Ligne « Cédez le passage » largeur 0,50 mx050m, modulation T2	ML	6,00	4,03	24,18	24,18 €	- €
v.900 - SIGNALISATION VERTICALE DE POLICE							
v.901 SIGNALISATION DE DANGER - PANNEAUX DE TYPE A							
v.901.c	Panneau type A - Gamme Normale	U	2,00	428,57	857,14	- €	857,14 €
v.903 SIGNALISATION D'INTERDICTION - PANNEAUX DE TYPE B							
v.903.c	Panneau type B - Gamme Normale	U	1,00	470,31	470,31	- €	470,31 €
v.904 SIGNALISATION D'INDICATION - PANNEAUX DE TYPE C							
v.904.c	Panneau type C - Gamme Normale	U	1,00	488,52	488,52	- €	488,52 €
SERIE - ASSAINISSEMENT							
a.100 - CANALISATIONS							
a.102 TRANCHEE POUR CANALISATION							
a.102.1 - Remblaiement avec des matériaux provenant de la tranchée :							
a.102.1.a	< ou égal à 200 mm	ML	12,00	25,82	309,84	309,84 €	- €
a.102.1.b	ø 250 à 400 mm	ML					
a.102.2 - Remblaiement en gravier tout venant							
a.102.2.c	ø < ou égal à 200mm	ML	12,00	18,21	218,52	218,52 €	- €
a.106 PIQUAGE SUR REGARD EXISTANT							
a.106.a	canalisation de 150 à 200 mm	U	6,00	111,72	670,32	670,32 €	- €
a.106.b	canalisation de 250 à 300 mm	U					
a.107 FOURNITURE ET POSE DE CANALISATIONS ASSAINISSEMENT							
a.107.1 - Canalisations PVC CR16, le PVC CR8 ne sera plus accepté							
a.107.1.a	ø 150 mm :	ML	12,00	30,67	368,04	368,04 €	- €
a.111 GRILLES EAUX PLUVIALES							
a.111.e	Grille fonte rectangulaire 70 x 30	U	6,00	672,42	4 034,52	4 034,52 €	- €
					74 940,43	45 625,41 €	29 315,02 €

Montant H.T. 74 940,43 CAPI 45 625,41 ST SAVIN 29 315,02

TVA 20% 14 988,09 9 125,08 5 863,00

Montant TTC 89 928,52 54 750,49 35 178,02



Signé par : Jean-Pierre GIRARD
Date : 22/09/2022
Qualité : 1er Adjoint au Maire de Bourgoin-Jallieu chargé de l'Economie, Vice-Président CAPI à la stratégie financière, juridique et patrimoniale



le 22/09/2022